

Conseil régional du Centre

Session du 27 mars 2008

Vœu présenté par les groupes PS-PRG, PCF, Les Verts

Expulsions des étrangers : l'indécence des quotas

En région Centre, des couples se sont formés, tel Abderamane, marié à Michèle de Fondettes, des enfants sont nés tels Laurent, Albiona et Albion à Orléans, des lycéens travaillent dur et obtiennent même des bourses au mérite, tel Mourad au lycée professionnel de Château-Blanc à Châlette-sur-Loing.

Abderamane est tchadien, Laurent, Albiona et Albion sont kosovars, Mourad est marocain. Ils ne se connaissent pas. Et pourtant, ils partagent le même désespoir. Ils ont été expulsés comme des milliers d'autres étrangers, victimes des quotas imposés par le Gouvernement.

Refus du droit d'asile, négation du droit de vivre en famille, oubli des droits de l'enfant : la loi s'attaque à la dignité des personnes, affaiblit les protections collectives et fait d'un quota la règle contre le droit.

L'immigration n'est pas faite de chiffres, mais d'hommes et de femmes qui ont fuit la guerre, la misère. Chaque homme, chaque femme, chaque enfant étranger sur notre territoire a la même part d'humanité en lui que nous-mêmes.

Le Conseil régional du Centre, réuni le 27 mars 2008 à Orléans :

- **Dénonce la politique de répression qui s'abat sur les personnes immigrées**
- **Demande au gouvernement, considérant que la France n'a jamais été grande dans son histoire lorsqu'elle a été repliée sur elle-même, de reconsidérer la loi sur l'immigration**